

**Rapport annuel du Conseil d’établissement**

**2018-2019**

**École Les Sources**

**Août 2019**

**Adopté à la rencontre du 26 août 2019**

J’ai le plaisir de vous présenter le seizième rapport annuel du Conseil d’établissement de l’école Les Sources qui fait état des principales activités du Conseil pour l’année 2018-2019. Ce rapport est requis en vertu de l’article 83 de la Loi sur l’instruction publique.

**1. Composition du Conseil d’établissement (CE)**

Le Conseil se compose de onze membres dont cinq parents, deux représentants du personnel enseignant, un représentant des professionnels, deux représentants du personnel de soutien dont au moins un du Service de garde et un membre de la communauté (non-votant). La directrice de l’école, Madame Chantale Bouchard, participe activement aux réunions, mais n’a pas le droit de vote.

Les parents:

* Monsieur Bernard Déry (1ère année du mandat);
* Madame Zeina Constantin (2ème année du mandat), vice-présidente, délégué substitut au Comité de parents de la Commission scolaire;
* Madame Karine de Hollain (1ère année du mandat : remplacement de madame Andrée Robitaille, à partir du 9 avril 2019)
* Madame Véronic Lavoie (1ère année du mandat);
* Madame André Robitaille (1ère année du mandat : démission 13 mars 2019)
* Monsieur Simon Viviers (2ème année du mandat), président du Conseil d’établissement.

Les membres du personnel de l’école:

* Madame Chantale Perron, représentante du personnel enseignant
* Madame France Beauséjour, représentante du personnel enseignant
* Madame Marie-France Potvin, représentante du personnel professionnel
* Madame Sonia Falardeau, représentante du personnel de soutien
* Madame Colette Fournier, représentante du personnel du service de garde

Un membre de la communauté:

* Madame Ghislaine Lévesque

**2. Calendrier des réunions**

Les membres du Conseil d’établissement se sont réunis à neuf reprises au cours de l’année 2018-2019 en incluant la rencontre du mois d’août 2019. Ces rencontres, qui sont ouvertes au public, se sont tenues aux dates suivantes : 24 septembre 2018, 22 octobre 2018, 19 novembre 2018, 17 décembre 2018, 4 février 2019 (annulé), 18 mars 2019, 29 avril 2019, le 27 mai 2019, le 17 juin 2019 et le 26 août 2019.

**3. Budget du Conseil d’établissement**

Le budget du Conseil vise essentiellement la réalisation de son mandat. À cette fin, il comprend notamment les frais de formation, les frais d’aide à la préparation des procès-verbaux, des frais pour la consultation des parents aux quatre ans et certains frais de repas et de gardiennage. Les états financiers sont présentés en annexe. Le solde final incluant les surplus des années antérieures s’élève à 2211,54$.

**4. Résumé des activités saillantes et des grands dossiers**

En plus des activités courantes réalisées dans le cadre du mandat légal du Conseil d’établissement selon la Loi sur l’instruction publique (voir point 5), le CÉ a réalisé quelques activités saillantes visant à actualiser sa mission et s’est attardé plus particulièrement sur certains dossiers jugés importants. En voici un résumé :

*a. Vie communautaire et communications*

Le CÉ a exprimé une volonté, en début d’année, de poursuivre les efforts entrepris dans les dernières années pour favoriser la vie communautaire dans l’école en favorisant notamment la communication avec les parents.

* Pour la 4ème année consécutive, le Conseil d’établissement a pris l’initiative d’organiser une «fête de la rentrée». L’organisation de cette activité avait pour objectifs d’offrir une occasion de rencontre informelle et festive de la communauté de l’école (parents, personnels, élèves). Dans l’ensemble, les objectifs ont été atteints.
  + La formule pourrait être reconduite pour la rentrée de l’année scolaire 2019-2020. Tel que suggéré l’année dernière, la formule «hot-dog» a été abandonnée pour privilégier une formule plus conviviale, moins coûteuse pour les parents. Ces derniers étaient donc invités à apporter leur repas. Une commandite de 1000 cupcakes avait été obtenue de la part du IGA Les Sources. Les cupcakes ont été offerts gratuitement aux élèves et à leur famille; la balance a été offerte à un organisme de charité. Un camion offrant des cornets de crème glacée à bas prix était également sur place.
  + Plusieurs commentaires positifs ont été reçus de la part des parents.
* Le CÉ 2018-2019 souhaitait poursuivre les efforts de communication entre le CÉ et les parents. Des efforts ont été investis pour alimenter la page Facebook, pour harmoniser celle-ci avec le site de l’école, mais également ajouter une «plus-value» en termes de compte-rendu de la vie scolaire (p.ex., photos des activités spéciales). Mme Lavoie a préparé un plan de communication à cet égard. Cette initiative semble appréciée. L’initiative du «mot du président» dans l’Info-Parents s’est poursuivie, lorsque les circonstances s’y prêtaient.

Outre les communications, le CÉ a tenté une nouvelle formule cette année pour favoriser la participation des parents à l’assemblée générale annuelle : jumeler celle-ci à la tenue d’une conférence d’intérêt pour les parents. La conférence de Mme Anick Pelletier, orthopédagogue chez Opti-Neurone, sur le thème «Trucs et astuces pour aider mon enfant à mieux apprendre» a été tenue le 20 septembre, de 18h30 à 20h00. Elle fut très appréciée par la trentaine de parents présents. L’objectif d’augmenter la participation à l’assemblée générale n’a toutefois pas été atteint puisque la majorité des personnes présentes ont quitté après la conférence. Nous reviendrons donc à la formule précédente pour la tenue de l’assemblée générale (jumelée à la «fête de la rentrée»).

*b. Dossiers spéciaux*

Un seul dossier spécial lié à des préoccupations particulières exprimées par des parents de l’école a été traité cette année :

* Depuis plusieurs années, le CÉ pose des actions pour améliorer la sécurité aux abords de l’école. Dans les suites de la démarche «À pieds, à vélo, Ville active» entreprise en 2016, le CÉ a gardé une suivi de manière à s’assurer que l’environnement immédiat de l’école puisse favoriser les déplacements sécuritaires et actifs des enfants.
  + Une collaboration a été établie cette année avec l’organisme Solidarité Familles et Sécurité Routière. Une activité de sensibilisation des automobilistes à la vitesse et au respect des règles a été tenue le 13 septembre 2019. Quelques parents et quelques élèves ont participé à la tenue de cette activité.
  + L’information concernant les endroits sécuritaires pour venir reconduire les enfants en voiture a été transmise et plusieurs messages de rappel ont été faits par la direction de l’école.
  + Ce dossier continue de préoccuper les membres du CÉ. La poursuite du travail d’amélioration dans les suites de la démarche «À pieds, à vélo, Ville active» a toutefois été mise en arrêt pour le moment, faute de porteur de dossier.
  + Il est envisagé de répéter l’expérience d’une semaine de sensibilisation au cours du mois de septembre 2019.

**5. Dossiers courants**

Dans le cadre de ses activités annuelles, le Conseil adopte ou approuve différents dossiers qui touchent les activités de l’école. Voici une liste des principaux dossiers traités, commentés à la lumière des discussions et actions ayant eu lieu cette année:

- le projet éducatif : le projet éducatif a été approuvé;

- le code de vie : rien à préciser;

- le budget de l’école : le CÉ a été consulté sur l’utilisation de différentes mesures budgétaires ponctuelles du gouvernement ;

- la reddition de compte (ex : convention de gestion, plan de lutte contre l’intimidation) : rien à préciser;

- les activités du Service de garde : un suivi a été réalisé concernant la situation de pénurie d’éducatrices, et des idées ont été émises pour faciliter la cueillette des enfants au service de garde le soir (application sur téléphone);

- les sorties de fin d’année : le CÉ a continué de réfléchir à la meilleure manière de consulter les parents de manière à favoriser la prise de décision la plus éclairée possible;

- les activités éducatives pour l’ensemble de l’école et pour chaque classe : rien à préciser;

- les activités parascolaires : des discussions ont eu lieu pour améliorer l’arrimage des activités offertes par le RSEQ, mais il n’est pas possible de recevoir la programmation plus tôt de la part de cet organisme;

- l’approbation de l’utilisation des locaux durant la période estivale : rien à préciser;

- plusieurs dossiers de consultation de la Commission scolaire des Découvreurs (ex. : critères d’inscription des élèves, listes des écoles et aire de desserte, cadre d’organisation des services éducatifs) : information concernant les aires de desserte, le CÉ a fait des commentaires sur le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles, de manière à ce que le service de garde puisse préserver ses locaux;

- grille-matières : approbation de la planification des apprentissages en orientation scolaire et professionnel et d’éducation à la sexualité ;

- matériel scolaire : suivi des mesures mise en place pour assurer la gratuité scolaire;

- approbation de projets communautaires : le CÉ a été saisi de plusieurs demandes d’approbation ou de soutien à des activités organisées par les élèves de l’école (p.ex., Grand Défi Toutou).

**6. Comité de parents de la Commission scolaire des Découvreurs (CSDD)**

En plus des réunions du CE, Madame Zeina Constantin a participé aux rencontres du Comité de parents de la commission scolaire. Le comité de parents prévoyait neuf rencontres durant l’année 2018-2019. Un résumé des sujets discutés au comité de parents a été fait par la déléguée au CE.

**7. Comités internes**

Le Conseil d’établissement doit souligner l’apport et la contribution des différents bénévoles dans les comités, la bibliothèque et de façon plus générale dans la vie de l’école. Leur participation est essentielle à la réussite des comités et des activités, et nous profitons de l’occasion pour les remercier au nom de tous les enfants qui en bénéficient pleinement. Une fête des bénévoles est organisée chaque année. Elle a eu lieu à l’école cette année et la formule a été très appréciée.

**8. Composition de l’équipe «parents» au sein du CE**

Il y aura deux postes vacants pour septembre 2019. Madame Zeina Constantin et monsieur Simon Viviers ont terminé leur mandat de deux ans.

**Conclusion**

Le conseil d’établissement a connu une année bien remplie. De nombreuses réunions du conseil ont été nécessaires pour traiter adéquatement tous les sujets. Il est important de souligner l’engagement soutenu et l’intérêt de chaque membre du Conseil et du personnel de l’école pour le bien-être des jeunes ainsi que pour le meilleur intérêt de l’école et de sa communauté. Le Conseil reconnaît également le soutien constant de la direction de l’école et de la Commission scolaire. Espérons que l’excellent climat de travail qui règne dans les réunions contribuera positivement à faire face aux défis qui nous attendent.

Simon Viviers, Président sortant du Conseil d’établissement 2018-2019 de l’école Les Sources